



Le développement des circuits courts et l'agriculture péri-urbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles

Christine Aubry, Yuna Chiffolleau

► To cite this version:

Christine Aubry, Yuna Chiffolleau. Le développement des circuits courts et l'agriculture péri-urbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles. Innovations Agronomiques, 2009, 5, pp.53-67. hal-01197823

HAL Id: hal-01197823

<https://hal.science/hal-01197823>

Submitted on 31 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine: histoire, évolution en cours et questions actuelles

C. Aubry¹, Y. Chiffolleau²

1. INRA SAD UMR SADAPT, 16 rue Claude Bernard 75231 Paris cedex 05

2. INRA SAD UMR Innovation 2 place Viala 34060 Montpellier Cedex 1

Correspondance :

Christine Aubry : christine.aubry@agroparistech.fr,

Yuna Chiffolleau : chiffolle@supagro.inra.fr

Résumé

Constitutifs pendant longtemps de l'agriculture de proximité des villes, puis déclinant avec la croissance du « global food system », les circuits courts de commercialisation de produits agricoles connaissent aujourd'hui une forte diversification, notamment dans le périurbain. Objets d'un soutien croissant tant des instances territoriales que de la profession agricole et des consommateurs, ils sont cependant, variables en proportion dans l'agriculture périurbaine, comme le montrent nos deux exemples développés en Ile de France et dans le Languedoc Roussillon. Souvent complexes, non indépendants des circuits plus longs, ils restent surtout insuffisamment connus et répertoriés, y compris dans les outils de statistiques nationales. Pour la recherche, de nombreuses pistes restent à approfondir : depuis la meilleure connaissance des pratiques et des performances technico-économiques selon les types de circuits courts et de combinaisons entre circuits, jusqu'au renouvellement éventuel des liens sociaux agriculteurs-urbains qu'ils peuvent générer, en passant par la question débattue de leurs impacts environnementaux, tout un ensemble de thèmes de recherche est à construire à partir des études empiriques disponibles. De telles recherches sont nécessairement à concevoir de façon pluridisciplinaire et en liaison étroite avec les partenaires du développement.

Mots-clés : circuits courts alimentaires, agriculture périurbaine, Ile de France, Languedoc Roussillon

Abstract

Short supply chains constituted an important part of periurban agriculture during a long time, before decreasing with the gobalization of the agri-food system in the XXth century. Today, they show a great diversification in periurban areas, where they are often sustained by local administration, farmers representations and consumers. However, their proportion in periurban agriculture varies as shown by our two examples in the French regions of Ile de France and Languedoc-Roussillon ; they are also complex at farm level, and linked with long supply chains in general. Short supply chains are today insufficiently known and analysed in national statistctics. A lot of research themes are to build up: a better knowledge of practices, technical and economical performances, an instruction of the question of social links renewal that they could induce, an investigation of the controversial question of their environmental impacts. A frame of research has to emerge from the available empirical studies. Such researches must be done in interdisciplinarity and in partnership with extension services.

Keywords: food short supply chains; urban agriculture; French Regions

Introduction

Les circuits courts alimentaires sont une forme de distribution très ancienne, même si la présence d'intermédiaires entre producteurs agricoles et consommateurs s'observe depuis le développement des échanges commerciaux. Ils sont également, mais de façon non exclusive, depuis toujours présents aux abords des villes. Dans les pays industrialisés, la fonction d'approvisionnement alimentaire de la ville a été historiquement assurée par l'agriculture proche, notamment par les ceintures vertes pour les produits frais (Poulot-Moreau et Rouyres, 2000) et surtout par la vente en marché forain. L'approvisionnement direct de la ville par l'agriculture de proximité a cependant décliné au cours du 20^{ème} siècle, avec le développement des transports ferrés d'abord puis la croissance forte du transport routier, frigorifique notamment (Fleury et Moustier, 1999), l'internationalisation corrélative des marchés alimentaires et le développement de structures industrielles d'approvisionnement¹: en correspondance, on assiste pendant cette période à la montée en puissance du « globalized agri-food system » (Morgan et al, 2006) qui éloigne les producteurs des consommateurs, même proches géographiquement. Cependant, il n'y eut pas disparition totale de ce lien circuit court-agriculture urbaine, ne fut-ce qu'à travers la persistance de producteurs-vendeurs dans les marchés forains, de la vente directe à la ferme ou le développement, dans le dernier quart du 20^{ème} siècle, de fermes-cueillettes accueillant du public urbain (Rouyres, 1994).

Aujourd'hui, le phénomène global et mondial d'urbanisation (Véron, 2007) s'accompagne d'un intérêt accru des planificateurs urbains, mais aussi des chercheurs pour intégrer l'agriculture de proximité des villes dans l'aménagement du territoire des régions urbaines un peu partout dans le monde (van Veenhuizen, 2006). Parmi ces voies possibles d'intégration, le soutien aux circuits courts est une option politique fréquente en de nombreux lieux en Europe (Marsden et al, 2000) : c'est à travers le développement de diverses formes de circuits courts que s'est entamée et se poursuit la réactivation de la fonction alimentaire de l'agriculture de proximité des villes. Ces formes de soutien et ce poids des circuits courts dans la fonction alimentaire de l'agriculture urbaine se déclinent cependant de façon très variable selon les pays et, dans un pays, selon les régions.

Au plan opérationnel, on constate l'émergence de structures d'appui des circuits courts à l'échelle mondiale : c'est le cas par exemple du RUAF², qui met en place depuis deux ans un tel programme dans les quelques vingt villes qu'il soutient en Asie, Amérique Latine, Amérique du Nord, Afrique et Europe. En Grande-Bretagne, les circuits courts ont été incités par la politique agricole nationale dans les zones rurales excentrées et les fermes traditionnelles, plus qu'autour des zones urbaines, comme une voie de maintien d'un tissu agricole actif (Ilbery et Maye, 2005 ; Ilbery, 2008). Ce rôle « rural » de circuits courts existe aussi en France (Battershill et Gilg, 1998) et constitue par exemple un des thèmes d'action du CERD (Centre d'études et de ressources sur la diversification). Cependant, on constate aussi le dynamisme, variable entre régions, des politiques de soutien aux circuits courts en direction des zones urbaines : diverses structures professionnelles agricoles (Chambres, CIVAM), parfois aussi des groupes indépendants d'agriculteurs jouent souvent un rôle important dans cette re-dynamisation, en lien avec les instances territoriales. C'est le cas en Rhône-Alpes, avec des actions spécifiques sur la relance des marchés (Schutz-Poussineau, 2008) et sur les points de vente collectifs (association AVEC –Agriculteurs en vente Collective Rhône-Alpes, Montet, 2008)³ ou en Bretagne, avec de même le soutien de la relance des marchés, l'appui aux points de vente collectifs et aux ventes de paniers par les instances territoriales de Rennes métropole (Denechère et al, 2008).

Les consommateurs ont joué et jouent de plus en plus un rôle moteur pour soutenir voire créer des liens via des circuits courts avec l'agriculture de proximité. Ce n'est pas nouveau, comme en témoigne à Rennes la mobilisation des urbains qui eut lieu dans les années 70 pour « sauver » le marché central

¹ à Paris, ce furent les Halles puis à partir de 1969 le MIN de Rungis

² Resource Center on Urban Agriculture and Food security Site www.ruaf.org

³ 24 points de vente et 300 exploitations impliquées en 2007 site : http://www.avec-ra.fr/default_zone/fr/html/page-242.html

des Lices (Denechère op.cit). Toutefois, suite aux crises sanitaires de la fin du 20^{ème} siècle, on constate une demande croissante des consommateurs pour des produits locaux, de qualité, laquelle est souvent assimilée à la proximité et à la connaissance de l'origine des produits (Renting et al, 2003 ; Sonnino et Marsden, 2006). Ces demandes des consommateurs se traduisent aujourd'hui notamment à travers les diverses formes de paniers (Aubrée, 2008), dont les plus médiatisés sont les AMAP (Mundler, 2006 ; Lamine, 2008). Des études de plus en plus nombreuses voient ainsi le jour sur ces circuits courts, de la part d'instituts techniques comme le CTIFL (Baros et Vernin, 2007), particulièrement concernés par le redéploiement des ceintures vertes des villes, mais aussi de la part de chercheurs, dont ceux de l'INRA, bien souvent en partenariat étroit avec d'autres chercheurs et les partenaires professionnels. C'est le cas en particulier du projet SALT⁴ coordonné par la FRCIVAM Bretagne, du projet Equal-CROC⁵ coordonné par l'INRA Montpellier, des projets PSDR Coxinel et Liproco⁶ ou du séminaire de recherche « Filières courtes de distribution, territoires et développement durable » organisé depuis 2008 par l'INRA à Paris⁷. Ces études et projets, auxquels nous empruntons les éléments de résultats et les questions qui suivent, s'inscrivent à leur tour dans des analyses et échanges à l'échelle européenne, notamment dans les recherches portant sur les « Alternative Agrofood Networks ».

Nous présenterons ici, pour illustrer ce que sont et où en sont les circuits courts périurbains et la recherche à leur égard, des cas issus principalement de l'Ile de France et du Languedoc-Roussillon. Dans un premier temps, nous allons revenir sur la notion même de circuit court (1. Définitions). Nous illustrerons ensuite les principaux traits de ce que sont aujourd'hui les circuits courts autour des villes dans les deux régions précitées (2. Principaux enseignements des études de cas en Ile de France et en Languedoc-Roussillon). Enfin, nous tirerons les principales questions qui interpellent aujourd'hui la recherche et le développement (3. Questions vives pour la recherche et le développement).

1. Définitions : entre consensus et variabilité de la notion.

Curieusement, bien que très employé, le terme de « circuit court » ne fait l'objet d'aucune définition officielle, ce qui induit parfois des confusions, par exemple avec le terme « vente directe ». Selon les auteurs, il s'agit de modes de commercialisation des produits (alimentaires ici) qui **limitent le nombre d'intermédiaires** entre le producteur et le consommateur **et/ou la distance géographique** entre les deux. Soulignons d'entrée deux points importants :

- la « limitation » du nombre d'intermédiaires : les circuits courts ne sont en effet pas synonymes de « remise directe » (où ce nombre d'intermédiaire est égal à zéro) mais un consensus s'affirme aujourd'hui pour reconnaître les circuits courts comme des formes de commercialisation où intervient *au maximum un intermédiaire* ; l'intermédiaire peut être, par exemple, une coopérative agricole où des salariés vendent en direct ou un supermarché s'approvisionnant directement (Maréchal, 2008).

⁴ Systèmes alimentaires territorialisés : stratégies économiques pour l'approvisionnement de proximité ; <http://www.civam-bretagne.org>

⁵ Compétences Réseaux Observatoire Communication pour soutenir l'agriculture locale par des réseaux de proximité ; <http://www.equal-croc.eu>

⁶ Projets de recherche-développement co-financés par l'INRA et les régions dans le cadre du dispositif « Pour et Sur le Développement Régional » (PSDR) : Liproco (Démarches de valorisation des produits alimentaires et activités connexes fondées sur les proximités producteurs-consommateurs) est développé en Grand-Ouest et Rhône-Alpes, Coxinel (Circuits courts de commercialisation : des innovations pour le développement régional) en Languedoc-Roussillon, sur la base des travaux du projet CROC.

⁷ http://www.versailles-grignon.inra.fr/sadapt/layout/set/print/equipes/proximites/seminaires/seminaire_filiere_courtes.

Organisation JB Traversac, L Kebir et C Aubry (Equipe Proximités, UMR SADAPT)

Le Ministère de l'Agriculture a retenu cette définition dans le cadre du groupe de travail formé début 2009⁸. Il n'empêche qu'on observe de nombreuses autres initiatives allant dans le sens d'un « raccourcissement » des circuits par rapport aux filières « longues » (notamment dans les projets de circuits courts pour la restauration collective).

- La distance géographique : elle n'est pas retenue comme déterminant *a priori* un circuit court puisque ceux-ci incluent par exemple la vente par Internet, qui concerne de plus en plus de produits alimentaires et touche des consommateurs parfois très éloignés ; elle est toutefois prise en compte pour distinguer des circuits courts dits « de proximité » ou « locaux » ; elle est également importante en matière réglementaire puisque les modalités de contrôle de la qualité sont adaptées dans le cas d'une vente à plus de 80 kilomètres du lieu de production⁹. De plus, la réduction de la distance parcourue par les produits fonde des mouvements de consommateurs tels que les « locavores » (Smith et Mc Kinnon, 2007). Les questions de distance émergent par ailleurs à travers le débat sur les impacts environnementaux des circuits courts.

A partir de ces deux entrées, on constate une grande variabilité des circuits courts, dont des typologies peuvent d'ailleurs être proposées. Chaffotte et Chiffolleau (2007) distinguent par exemple les circuits courts sur *leur dimension individuelle ou collective* et la *présence ou pas d'un intermédiaire*.

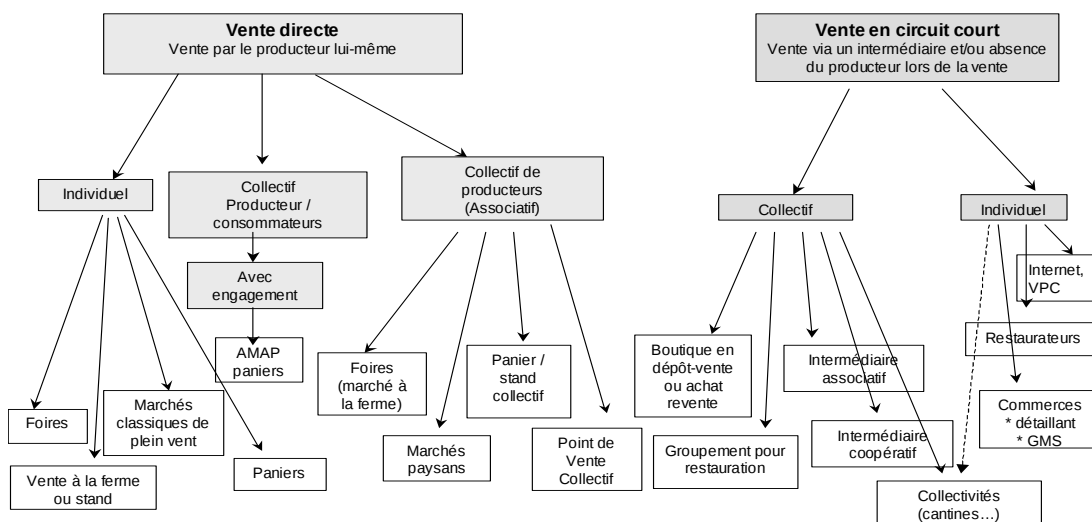


Figure 1. Diversité des circuits courts de commercialisation (d'après les travaux du projet Equal-CROC, <http://www.equal-croc.eu>)

D'autres catégorisations considèrent d'abord le sens du déplacement (agriculteur vers le consommateur, consommateur vers l'agriculteur, convergence vers une structure intermédiaire ; Géroudet et Oudin, 2006) ou par les relations spatiales espace de production – lieu d'achat (Ilbery et Maye, 2005), distinguent les formes de face-à-face entre producteur et consommateur sur place (vente à la ferme), les formes impliquant un espace proche (les consommateurs connaissant le caractère local du produit) et les espaces élargis, où les produits sont vendus loin de la ferme, avec cependant un lien connu (par exemple par étiquetage) avec l'exploitation agricole de production. Ainsi, définitions et catégorisations varient selon les auteurs même si, en France, le critère « un intermédiaire au plus » fait aujourd'hui consensus. Concrètement, ces circuits courts comprennent les marchés forains appelés

⁸ A la demande de M. Barnier, un groupe de travail « Circuits courts » réunissant organisations professionnelles et chercheurs a été créé début 2009 : un rapport préliminaire d'experts du Ministère a défini les circuits courts comme les systèmes de vente de produits agricoles mobilisant 1 intermédiaire au plus entre producteur et consommateur.

⁹ Décret n°2002-1468 du 12 décembre 2002.

aussi « marchés de plein vent » (forme dominante à l'échelle nationale), les ventes à la ferme, les points de vente collectifs, les différentes formes de livraisons de paniers, les ventes directes à une grande surface, à des commerçants, à des associations ou des collectivités, les ventes par Internet : la liste n'est probablement pas close aujourd'hui des modalités que peuvent ou pourraient à l'avenir prendre ces circuits courts.

2. Des circuits courts en zones périurbaines, les exemples croisés de l'Ile de France et du Languedoc-Roussillon

Pour l'agriculture périurbaine, il y a, par définition, un bassin de consommateurs proches : cette agriculture a donc *a priori* des opportunités pour développer les circuits courts. Il reste que la fréquence, les formes et les devenir possibles de ces circuits courts « périurbains » dépendent fortement des systèmes de production dominants, des pratiques et attentes des consommateurs ainsi que des politiques de soutien traduites ou mises en place à l'échelle locale. Sur ces différents points, les cas de l'Ile de France et de l'agglomération de Montpellier présentent à la fois une diversité et des similitudes. C'est pourquoi nous les avons choisis, en cohérence avec les présentations préalables de leur politique globale en matière d'inscription de l'agriculture périurbaine dans l'aménagement territorial.

2.1 – Circuits courts dans l'agglomération parisienne.

Avec 11 millions d'habitants et près de 50% de son territoire en surface agricole (580 000 ha), l'Ile de France reste une grande région agricole en même temps qu'une grande région urbaine. Environ 5 600 exploitations (IAURIF, 2006) font pour la majorité d'entre elles (70% des effectifs et 94% des surfaces) des grandes cultures, dont des céréales largement destinées au marché national et international. Cependant, plus de 1 400 de ces exploitations, soit une sur quatre, est engagée dans une forme ou une autre de circuit court : on est ainsi nettement au dessus de la moyenne nationale (15% selon RGA 2000). La vente directe est aujourd'hui considérée comme « le pilier de la commercialisation agricole en Ile de France » (Agreste, 2005). Les exploitations en circuits courts sont en tendance plus nombreuses (Figure 2) quand on s'approche de Paris. Par ailleurs, des initiatives sont portées par les pouvoirs publics, la Région et les Chambres d'Agriculture pour accompagner ou réactiver l'agriculture périurbaine et notamment les circuits courts. Notons que des conseillers orientés « diversification » sont embauchés par les deux chambres consulaires qui concernent l'Est (77) et l'ouest (78, 91,95) de l'Ile de France.

En termes de produit, ces circuits courts concernent principalement les fruits et légumes ainsi que certains produits d'élevage (volailles, œufs, lait, fromage, miel), c'est-à-dire des productions qui sont marginales en termes d'occupation de l'espace dans la région. Ce sont aussi, sauf cas particulier (Brie de Meaux, miel du Gâtinais), des productions sans spécificité autre que leur origine locale. Les circuits courts concernent surtout deux grandes catégories d'exploitations :

- des *exploitations spécialisées* (maraîchage, arboriculture, apiculture, petits élevages) pour 46%, qui sont très fragiles et les premières à disparaître, notamment au moment des successions intergénérationnelles¹⁰. Des prix de vente trop bas face à des charges croissantes, notamment en main d'œuvre, ne permettent pas la survie de ces exploitations spécialisées dans le marché classique, sauf justement lorsque des formes de circuits courts efficaces peuvent être mises en place. Aujourd'hui, ces exploitations spécialisées ont en moyenne moins de 12 ha, occupent 2,2 UTH permanents, et ont un recours fréquent mais très variable à la main d'œuvre saisonnière (IAURIF, 2006).

¹⁰ Le cas le plus flagrant est celui des exploitations arboricoles : elles étaient 187 en Ile de France il y a 10 ans, 118 en l'an 2000 et il en restait moins de 60 en 2007.

- des *exploitations mixtes* (34%)¹¹ à base céréalière avec un atelier de production spécialisé, petit élevage et/ou maraîchage: les surfaces moyennes sont de 76 ha (contre 136 ha pour les céréaliers « purs » en 2000), et ont un fort taux d'emploi (4,4 UTH en moyenne) (IAURIF, op.cit).

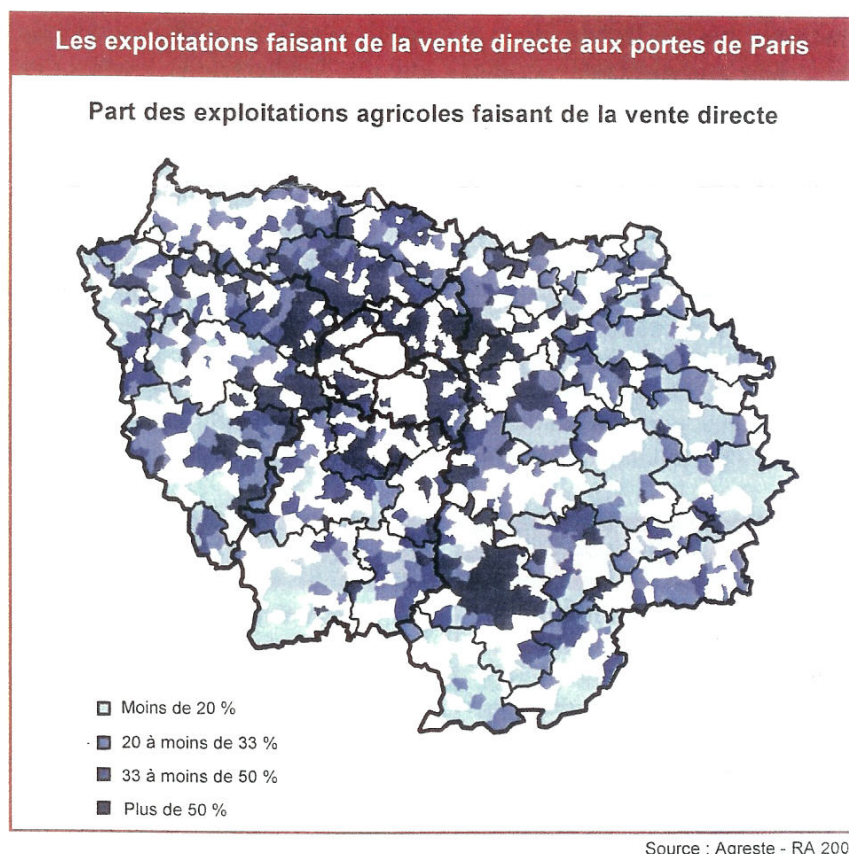


Figure 2. Proportion d'exploitations en circuits courts selon les zones en Ile de France (Agreste, 2005)

Il semble d'après nos enquêtes, mais sans que nous puissions aujourd'hui avoir de données statistiques fiables, que les exploitations mixtes augmentent ces dernières années, alors que la première catégorie poursuit son érosion, qui semblerait moins rapide ces dernières années. Des études de cas sont menées depuis deux ans, portant sur des diagnostics à l'échelle de territoires (Plaine de Versailles (78) et Plaine de Bière (77)) sur certaines formes de circuits courts (Amap ou approvisionnement des cantines scolaires) ou certains systèmes de production (maraîchers spécialisés) et ce de façon pluridisciplinaire (agronomie des systèmes techniques, économie régionale et anthropologie). Ces études montrent une **forte diversité de ces circuits courts**. Ainsi sur la Plaine de Versailles (Tableau 1), 8 formes ont été distinguées pour les 26 exploitations en circuits courts qui occupent ce territoire¹².

En Plaine de Bière, les maraîchers sont issus de délocalisations des fermes situées en petite couronne de Paris lors de son urbanisation rapide dans les décennies 1970 et 80. Leur système de production-commercialisation a été fondé sur la spécialisation de la production (ils fournissent près de 80% des salades consommées en Ile de France) et la vente en gros au Marché d'intérêt national de Rungis. Bien que continuant à occuper une place prépondérante dans ce marché, on constate que la moitié d'entre eux tente aujourd'hui de monter parallèlement des formes de circuits courts (Petit, 2008) : la vente en

¹¹ Le complément à 100 est surtout le fait de structures de type associatif (centres d'aide par le Travail par ex)

¹² Notons qu'elles représentent un bassin d'emploi non négligeable, avec quelques 170 emplois permanents et plus de 200 saisonniers par an

direct aux supermarchés locaux, à la restauration, via notamment le carreau des Producteurs d'Ile de France¹³, sont les formes développées aujourd'hui.

Tableau 1. Diversité des circuits courts dans les exploitations de la Plaine de Versailles –territoire de 12 000 ha dont 8 500 agricoles (Vassor, 2007)

Nombre d'exploitations									
26 (total 64 fermes)	Marchés forains	Vente à la ferme	Cueillettes	Paniers	Amap	Ventes Internet	GD	Prof.	Circuits Longs
26 SPM	11	7	3	3	3	2	2	14	14
16 FL	10	3	2	3	2	1	-	4	8

Légende: SPM : Spécialisées et mixtes sur le nombre total de fermes dans la Plaine de Versailles. FL Fruits et légumes; GD : grande distribution (supermarchés avec lesquels l'exploitation est en relation directe); Prof: vente directe aux professionnels (restaurants, petits commerçants, cantines).

Si les formes traditionnelles des circuits courts perdurent, comme les producteurs-vendeurs en marché forains (60% des exploitations en circuits courts), les ventes à la ferme ou plus récemment les fermes-cueillettes, ces circuits courts prennent aussi des formes qui n'existaient pas il y a 10 ans ; c'est le cas des ventes par Internet mais aussi des Amap, dont la première création en Ile de France remonte à 2003, ainsi que des autres formes de livraisons de paniers, aux entreprises (dans la Plaine de Versailles, en 2006) ou dans les gares RER, initiative soutenue par la Chambre interdépartementale d'agriculture depuis 2007. Notons comme caractéristique francilienne la rareté des points de vente collectifs. Dans la majorité des cas, un lien est conservé avec le marché global, notamment via Rungis et il est fréquent que l'on rencontre au moins deux formes de circuits courts sur la même exploitation. Cette complémentarité entre circuits courts, ou entre circuits courts et circuits longs, semble un moyen d'adéquation entre l'offre agricole (quantitative, temporelle et en diversité) et les demandes des consommateurs : les producteurs-vendeurs achètent par exemple à Rungis les produits qui leur manquent pour leur étal¹⁴, et tentent de vendre leurs surplus en boutique ou à Rungis ; les producteurs en Amap peuvent être confrontés en été à une surproduction alors que leurs « clients » sont en vacances et que le rythme de récolte ne se satisfait pas de livraisons hebdomadaires.

Les problèmes que rencontrent ces exploitations sont aussi souvent communs : outre l'accès au foncier, ardu pour l'ensemble de l'agriculture en Ile de France, l'accès à la main d'œuvre est problématique dans une région où la formation agricole est peu présente, le salariat agricole concurrencé par les autres formes d'emploi et, où, mal rémunéré, il ne permet pas l'accès à une forme décente de logement localement. Il est ainsi significatif que les demandes adressées par les agriculteurs aux instances régionales portent notamment sur l'aide à la création de groupements d'employeurs et de logements pour les employés¹⁵. La reprise par les jeunes est loin d'être assurée, notamment pour les producteurs-vendeurs en marchés forains : les jeunes y préfèrent volontiers d'autres formes, dont les paniers, qui permettent une quantité et une organisation du travail plus en adéquation avec leurs aspirations.

Du côté des consommateurs, les études récentes confirment que les franciliens sont très friands de circuits courts : entre 32% (en zone ouest) et 44% (en Seine et Marne) des consommateurs interrogés achètent au moins une fois par semaine, d'abord en marché forain (35,7% en moyenne) puis à la ferme

¹³ Structure montée avec le soutien de la Région, il s'agit d'un site au sein de Rungis destiné à rapprocher les producteurs de leurs clients. Aujourd'hui sur 2500 m², environ 80 producteurs vendent à des restaurateurs, collectivités, détaillants etc.

¹⁴ Une contrainte réglementaire régit cette achat de complément : le montant annuel ne doit pas dépasser 40.000 euros pour conserver le statut de producteur-vendeur.

¹⁵ Notamment par transformation en logement des anciens bâtis agricoles mal adaptés aux contraintes actuelles de production. Ceci nécessite souvent des aides spéciales et des dérogations aux PLU

(boutique, cueillette, panier etc.) (Coll., 2007). La rapide dynamique des AMAP dans la région montre un degré supplémentaire d'implication des habitants dans la pérennisation de l'agriculture nourricière de proximité, et on estimerait fin 2008 à environ 10 000 le nombre de personnes concernées par cette forme d'échange. Aujourd'hui, l'« offre » en producteurs susceptibles de fournir une Amap est saturée et les nouvelles Amap « recrutent » hors région (Centre, Picardie..).

2.2 – Circuits courts dans l'agglomération Montpelliéraine

Le Languedoc-Roussillon est également une région très urbaine, alimentée par une forte croissance démographique : 15 aires urbaines concentrent 2/3 de la population et 8 nouveaux habitants sur 10 (30 000 nouveaux habitants par an, dont la moitié dans l'Hérault) habitent à moins de 30 km d'une des 8 plus grandes villes de la région. L'agriculture est aujourd'hui en profonde mutation et suscite autant d'inquiétudes qu'elle offre des perspectives de renouveau. La périphérie des villes, de Montpellier en particulier, est concernée au premier plan, car historiquement occupée par des productions aujourd'hui en crise, viticulture et maraîchage, traditionnellement distribuées en circuits longs (Agreste, 2005). La viticulture, qui représente encore 60% des exploitations professionnelles de la région en 2005 (80% dans l'Hérault), est en effet gérée aux 3/4 par des coopératives dont 5% des volumes seulement étaient vendus en direct en 2002. Le maraîchage est traditionnellement structuré autour de grandes exploitations spécialisées dans l'expédition. Ces deux filières font face à une crise sans précédent, qui entraîne arrachage, cessation d'activité ou agrandissement, recours à la pluriactivité non agricole, fusion des entreprises. Les petites exploitations qui forment une grande partie des coopératives viticoles disparaissent rapidement, les autres s'agrandissent, si bien que la SAU reste stable au niveau régional (960 000 ha), mais n'empêche pas une dégradation importante du revenu¹⁶ et une fragilisation sociale très préoccupante.

Dans ce contexte, les circuits courts émergent comme une piste possible de diversification mais les producteurs « en crise », des zones périurbaines en particulier, connaissent ou maîtrisent encore peu les conditions de leur développement. De fait, historiquement, au delà des marchés de plein vent en zone urbaine, ces circuits ont été surtout développés par des néoruraux *installés en zone rurale éloignée*, dans le cadre de deux vagues de « retour à la terre », l'une dans les années 70, l'autre au milieu des années 90, favorisée alors par les années fastes de la viticulture et le prix très attractif des terres languedociennes hors zone urbaine. La région Languedoc-Roussillon, malgré un taux relativement faible de fermes déclarant pratiquer la vente directe (13% au RGA 2000, 10% dans l'Hérault), compte ainsi des pionniers des « nouveaux » circuits courts tels que la vente par panier ou caissette, les ventes directes à distance *via* Internet ou les « marchés paysans » gérés par des associations de producteurs. Les circuits courts se sont donc renouvelés en région à travers des livraisons campagne-ville effectuées parfois sur de longues distances, un des exemples souvent cités étant celui de producteurs de Lozère livrant sur Montpellier.

Alors que la plupart des marchés de plein vent existants sont saturés, le développement de ces circuits reste aujourd'hui très contraint : aux freins communs avec d'autres régions (difficulté d'accès au foncier pour les porteurs de projet, manque de formations adaptées...), s'ajoute la spécificité du Languedoc-Roussillon, aussi bien au niveau agricole qu'en matière d'habitants. L'offre reste peu adaptée à ces circuits, la reconversion d'un viticulteur en maraîcher est problématique et les pionniers des « nouveaux » circuits courts, longtemps marginalisés, sont encore peu en contact avec les producteurs en filière longue. De plus, dans un contexte où les coopératives viticoles sont affaiblies, l'action collective pour la vente en circuit court suscite de nombreuses réticences, ce qui limite le développement et la structuration de ces circuits. Le Languedoc-Roussillon est par ailleurs une région de passage, très touristique, fragilisée par pauvreté (2^{ème} région la plus pauvre) et chômage (10,5% fin 2007), composée d'une large part de populations âgées ou étudiantes. Les AMAP peinent ainsi à se

¹⁶ Le revenu agricole en Languedoc-Roussillon est inférieur de 60% au revenu agricole moyen en France.

développer face à un turn-over important de la clientèle qui n'est pas prête à s'engager dans la durée et préfère alors des systèmes de paniers sans abonnement ; les circuits courts restent peu recherchés par les personnes à petit budget et/ou âgées ou étudiantes, ou peu accessibles, d'autant qu'ils restent difficiles à localiser et à identifier : boutiques de terroir et stands de bord de route, nombreux, attirent les touristes mais sont rarement des circuits courts.

Au final, les circuits courts se diversifient et se multiplient, mais *a priori* moins vite que dans d'autres régions françaises. Des enquêtes, dans le cadre des projets CROC puis Coxinel, ont permis d'inventorier cette diversité (Figure 1), d'identifier les acteurs concernés et leurs pratiques (5 types de maraîchers en circuits courts, Ollagnon et Chiffolleau, 2008 ; 3 types d'amateurs de « produits locaux », Dury, 2008), d'en évaluer certains impacts socio-économiques (chiffre d'affaires moyen des marchés de plein vent, renouvellement des liens de coopération technique entre producteurs...) et notamment la capacité de ces circuits à lutter contre la fragilisation économique et sociale en agriculture (Chiffolleau et Prévost, 2008). Fidèle à sa « réputation », le Languedoc-Roussillon est toutefois aussi un laboratoire *in situ* d'innovations stimulantes, telles que l'invention d'un « marché circuit court »¹⁷, le développement de partenariats « solidaires » entre étudiants et petits producteurs ou la mise en place, par la Région, d'un dispositif d'appui aux démarches collectives pour limiter les nouvelles concurrence autour de ces circuits.

On constate ainsi dans ces deux exemples croisés et malgré leurs différences (proximité de la ville, proportion d'exploitations engagées) des phénomènes fort convergents (i) **une forte et récente diversification des formes** : si la vente en marché de plein vent et secondairement la vente à la ferme restent souvent encore dominantes, de nombreux agriculteurs ont mis en place des stratégies plus innovantes. L'explosion des formes de livraison de paniers (ou colis, caissettes), avec engagement de type solidaire ou pas, en est probablement, avec Internet, l'une des formes les plus « modernes » et en pleine expansion. La vente aux grandes surfaces « en direct », sans passer par les centrales d'achat, est peut être aussi une forme en évolution. L'une des difficultés majeures aujourd'hui est de rassembler l'information permettant l'évaluation, technique, économique et sociale de cette diversification. **Une exploitation a rarement une stratégie unique en terme de commercialisation** : d'une part, plusieurs circuits courts coexistent souvent ; d'autre part, les circuits longs ne sont pas systématiquement exclus et sont souvent pratiqués de façon occasionnelle ou systématique selon les systèmes de production et les stratégies des agriculteurs. Ceci, entre autres, amène certains chercheurs à considérer avec prudence le caractère supposé « alternatif » de ces modes de commercialisation, et d'y préférer le terme d'*hybridation* (Dubuisson-Quellier, 2008 ; Chiffolleau et al, 2008) et ce d'autant plus que l'on constate des phénomènes similaires du côté des consommateurs, qui fréquentent les circuits courts mais aussi très souvent les grandes surfaces voire les hard-discount.

3. Des questions vives pour la recherche et le développement

Les circuits courts sont-ils une voie d'avenir pour l'agriculture périurbaine ? En quoi peuvent-ils contribuer à un développement durable des territoires ? Pour répondre à ces questions d'intérêt pour le développement agricole et urbain, nombreuses sont les recherches qui manquent. Nous citons ici trois points majeurs où l'insuffisance des connaissances est nette.

3.1 - Les pratiques et les performances technico-économiques

L'intérêt récent des structures professionnelles et étatiques pour les exploitations en circuits courts et, sauf exceptions notables (Capt, 1994), de la recherche sur ces formes d'agriculture fait que l'on n'a

¹⁷ Mis en place à Grabels, commune de 6 000 habitants à 10 km au Nord de Montpellier, en septembre 2008, le principe d'un marché réservé à des exposants en circuit court suscite un fort intérêt au niveau de la région. Plus largement, plusieurs quartiers de Montpellier et communes de l'agglomération sont engagés dans la création de marchés de plein vent.

pratiquement pas de données statistiques sur les performances techniques et économiques des exploitations en circuits courts. Leur prise en compte dans le RGA (sous forme essentiellement de % du produit brut issu des circuits courts) est insuffisante pour approcher ou analyser ces performances et plus encore leur construction. On est aujourd'hui trop souvent dépendant d'études de cas menées avec des objectifs variés, qui permettent de comparer certains phénomènes, comme nous l'avons fait ici, mais pas d'avoir une vue d'ensemble sur le fonctionnement et l'évolution possible des formes de circuits courts. On ne peut pas par exemple aujourd'hui, certifier que les circuits courts sont toujours en croissance dans le périurbain, ni qu'ils permettent systématiquement une meilleure marge pour les agriculteurs, ni analyser et comparer, avec des échantillons suffisants, les formes de circuits courts combinées ou combinables dans l'exploitation. De même, s'il est souvent dit par les agriculteurs que les circuits courts s'accompagnent de formes plus « écologiques » de production sous la pression des consommateurs, ce phénomène est aujourd'hui peu étayé tant manquent les recherches portant sur une analyse fine des pratiques culturelles.

Un objectif à court terme de la recherche serait de pouvoir capitaliser l'ensemble des éléments empiriques dont nous disposons aujourd'hui, comme certains d'ailleurs ont commencé à le faire (Maréchal, 2008 ; Chiffolleau, 2008b), dans le cadre des projets de RMT et CASDAR¹⁸, et de constituer dans plusieurs régions *un observatoire des circuits courts* susceptible de combler les lacunes de connaissances et surtout, de suivre l'évolution du phénomène. De façon encore plus opérationnelle, il serait hautement souhaitable de *pouvoir inclure dans les prochains RGA des interrogations ciblées* portant sur les structures de production et leurs performances, dès lors qu'il y a une ou plusieurs formes de circuits courts dans une exploitation¹⁹ et ce, afin de disposer enfin de données statistiques utilisables. Dans le cadre du groupe de travail sur les circuits courts, le Ministère de l'Agriculture a intégré cette perspective et sollicité l'INRA pour la préparer. Ces mesures concernant la recherche de références et la constitution de bases de données fiables seraient d'autant plus importantes à prendre rapidement que certains experts prédisent que les circuits courts pourraient représenter à l'avenir 20% ou plus (selon les produits et les régions) du marché alimentaire français (Chiffolleau, 2008a). Cela suppose toutefois d'élargir considérablement la gamme des références recherchées, à travers une réflexion pluridisciplinaire et en partenariat, de façon à rendre compte de la particularité et du potentiel des circuits courts, possibles vecteurs de développement territorial (création d'emplois, lien social...), humain (professionnalisation, « empowerment », reconnaissance sociale...) autant que sources de diversification des revenus et de redynamisation de l'économie locale. Les circuits courts deviennent, dans ce cadre, des pratiques et innovations permettant de réfléchir aux conditions de développement d'une alternative au système alimentaire dominant, contribuant au développement durable (Rastoin, 2005 ; Chiffolleau, 2008a).

3.2. - Les impacts environnementaux comparés des Circuits courts et Longs

Il est tentant de penser que circuit court équivaut à moindre consommation d'énergie par la réduction du transport des produits, et plus globalement, à une forme de production-commercialisation à impacts environnementaux réduits. Ce n'est pas exclu bien sûr, mais pas systématique. Des travaux récents ont porté sur la notion de « kilomètres alimentaires » (food miles) et la consommation d'énergie liée au transport des produits (Pirog et Benjamin, 2003, Saunders et al, 2006, Sirieix et al., 2008). Rappelons qu'en 2005, 28% du transport routier en France concernent les produits agricoles et alimentaires. Les résultats sont contrastés. Une étude menée par Schlich et al (2005) sur la viande d'agneau, en ne

¹⁸ Deux projets de Réseau Mixte Thématique sur les circuits courts ont été soumis en 2008 et un projet doit être relancé en 2009 ; plusieurs projets CASDAR d'envergure nationale ont également été déposés en 2009 sur ce thème : leur rédaction constitue une étape importante dans la capitalisation des expériences locales et régionales.

¹⁹ Y compris celles dont la taille ne donne pas droit à la catégorisation « exploitation professionnelle ». C'est par exemple le cas de certains producteurs s'installant sur de petites structures (dont cotisants solidaires) et qui font souvent partie de ces phénomènes de circuits courts « innovants ».

considérant que le transport, montre la meilleure efficacité énergétique des chaînes d'approvisionnement internationales ramenées au kilo de viande d'agneau atteignant le consommateur (Tableau 2).

	Chaîne régionale	Chaîne internationale (Hémisphère sud)	
		Transport maritime (Auckland-Hambourg)	Transport routier
Distance Transport	100 kms	20.000 kms	400 kms
Moyen de transport	Camionnette (retour à vide)	Porte conteneur (2500 c dont 97 réfrigérés) (retour plein)	Poids lourd avec conteneur réfrigéré (retour plein)
Quantité transportée	200 kg / voyage	20 t/conteneur (194t)	20t
Consommation de carburant/100 kg de viande livrée	15 kg	2 kg	1kg

Tableau 2. Comparaison des consommations de carburant pour la livraison de viande d'agneau pour deux chaînes d'approvisionnement (Schlich et al, 2005).

En systèmes locaux, la petite taille des véhicules, la faible quantité transportée, les retours à vide etc. sont autant de facteurs pénalisant l'efficacité énergétique. Ainsi, *la distance « brute » parcourue n'est pas un indicateur suffisant*. D'autres économistes, analysant les atteintes à l'environnement de différentes formes de distribution, montrent que des paniers « locaux » (comprenant au moins 80% de produits venant de moins de 100 km) permettent une réduction des coûts environnementaux externes de 60 à 90 % par rapport à des formes plus « longues » de distribution (Redlingshöfer, 2008). L'organisation logistique est en cause : largement optimisée dans les filières longues, elle est encore mal connue et certainement perfectible en circuits courts. Un travail en cours entre SADAPT et l'INRETS cherche à établir des connaissances sur l'organisation logistique des producteurs dans les cas de livraisons de paniers.

Au-delà du seul transport, il faudrait, pour mieux parler d'impacts environnementaux, considérer *au moins ceux liés aux modes de production*. Et là encore, les résultats sont contrastés dans la littérature internationale. Mais restons en France : en Bretagne, presque 30% des exploitations en circuits courts sont en agriculture biologique, en Ile de France, si 2/3 des exploitations biologiques sont en circuits courts, elles représentent moins de 3% de l'ensemble des exploitations en circuits courts de la Région ; de plus, différentes études empiriques (Maréchal., 2008, Aubry et al, 2008) rapportent que nombre d'agriculteurs en circuits courts ont ou déclarent avoir des pratiques écologiques, utilisant moins d'intrants chimiques : certains se disent même « proches du bio » sans toutefois souhaiter se certifier. On manque pourtant beaucoup de données sur ce thème essentiel des modes de production et de leurs impacts environnementaux selon les modes de commercialisation (Redlingshöfer, 2008) : existe-t-il, pour une catégorie de produit donné, des différences de pratiques significatives sur un plan environnemental entre circuit court et circuit long ? Ou entre différents circuits courts ? Il faut analyser plus finement ces modes de production, les évaluer en termes environnementaux, analyser ces organisations logistiques de la distribution en prenant en compte les spécificités territoriales. Nous devons être capables de pouvoir les comparer, entre circuits et entre régions. La recherche sur *les indicateurs pertinents pour rendre compte des impacts environnementaux* est elle aussi cruciale : on ne sait aujourd'hui à peu près rien par exemple des relations éventuelles entre circuit court et préservation de la biodiversité (Chiffolleau et Desclaux, 2008). Ces recherches sont urgentes car sur le plan pratique, le « marquage » des produits notamment par leur « food miles » ou plus globalement leur empreinte écologique est une pratique déjà adoptée en Grande Bretagne pour les produits alimentaires dans la

grande distribution (Defra, 2005). Peut-être n'est-ce qu'une question de mois en France : comment seront alors qualifiés et perçus les circuits courts si ce critère devient important pour le consommateur ?

3.3. Les circuits courts, lieu privilégié de renforcement des liens sociaux entre producteurs et consommateurs ?

Les circuits courts sont généralement considérés comme une forme majeure de renforcement du lien social entre producteur et consommateur, et en zones périurbaines, entre agriculteurs et urbains. Ceux-ci manifestent un besoin croissant de services autour des produits eux-mêmes (Berger, 2008) : la fourniture de recettes pour cuisiner de « nouveaux » légumes (souvent tombés en désuétude et remis aujourd'hui à la mode) sont par exemple un des services fréquemment appréciés par les acheteurs de paniers. Cependant, ce lien est *d'intensité variable* : si nombre d'acheteurs en marché manifestent une vraie fidélité à « leur » producteur-vendeur et considèrent la connaissance interpersonnelle comme une garantie de qualité des produits supérieure à celle qu'aurait une marque (Mejia-Hernandez, 2006), les travaux récents sur la forme la plus « militante » de ce lien que constituent les Amap montrent que l'intérêt des amapiens pour leur producteur, leur participation aux travaux de la ferme (pour autant élément de l'engagement) sont variés et pas systématiquement intensifs (Pasquier, 2007 ; Lamine 2008 ; Dubuisson-Quellier, 2008). Plus largement, de nombreuses enquêtes convergent pour montrer que la capacité d'accès à des produits (plus) frais dans les circuits courts (*a priori*) forme le premier critère de choix de ces circuits (Dury, 2008) ou de distinction entre circuits courts et longs par les consommateurs, même chez les acteurs les plus « engagés » (Sirieix et Fournier, 2009). Par ailleurs, la hausse des prix alimentaires, imputée principalement au nombre d'intermédiaires entre producteur et consommateur, suscite un intérêt grandissant pour les circuits courts (Credoc, 2008). Préoccupations hédonistes ou de santé et stratégies économiques semblent donc intervenir avant la recherche d'un lien privilégié avec le producteur. En parallèle, ce n'est pas parce qu'on est en circuits courts qu'en tant que producteur on recherche prioritairement le lien avec le consommateur (Ollagnon et Chiffolleau, 2008) : plusieurs formes de circuits courts font d'ailleurs que ces deux acteurs peuvent ne pas ou très peu se rencontrer (Dubuisson-Quellier et Le Velly, 2008).

Pour l'agriculture périurbaine cependant, dont l'existence même est menacée par l'urbanisation, c'est beaucoup au travers de la réalité, de l'intensité et de la reconnaissance de ce lien social par les instances politiques que réside un espoir de préservation. En effet, même si les circuits courts participent à une reconquête de la fonction alimentaire de proximité de l'agriculture urbaine, celle-ci est probablement trop faible quantitativement, au moins en Europe aujourd'hui, pour justifier à elle seule le maintien, voire le développement de l'agriculture près des villes. C'est pour partie au moins sur d'autres fonctions, paysagères, environnementales mais aussi sociales (lien social, insertion sociale, éducation au goût, etc) que cette reconnaissance urbaine peut s'ancrer. Dans cette multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine, les circuits courts ont à défendre singulièrement, aux côtés de leur rôle d'approvisionnement alimentaire de la ville, un ou des rôles de reconnection sociale entre monde urbain et monde agricole.

En termes de recherche, beaucoup reste encore à faire pour qualifier ces liens sociaux, créés autour des produits, des services ou des activités. Cela concerne la sociologie bien sûr, mais aussi l'économie de l'expérience autour de la notion de service, la géographie (rôle de la proximité physique dans les liens), les sciences techniques (quelles pratiques agricoles, par exemple, sont-elles objet d'échanges ?) et les sciences de la communication... voire peut-être d'autres encore.

Conclusion

Aussi anciens que l'agriculture et que les villes, les circuits courts connaissent aujourd'hui un regain de vitalité et une forte diversification, singulièrement à proximité des villes : ce phénomène, net en Europe, se rencontre d'ailleurs aussi dans les pays du sud où il semblerait faire écho à la crise alimentaire (Dübbeling, comm. pers.). Pour les exploitations périurbaines, souvent handicapées par des contraintes liées au contexte (accès et coûts du foncier, fortes pressions de l'urbanisation, difficultés de déplacement, relations de voisinage), les circuits courts représentent certainement une voie importante de maintien, voire de développement, et pour certains systèmes de production (arboriculture et maraîchage en Ile de France par exemple) un mode majeur de survie en tant que structure (dans le contexte de la crise en Languedoc-Roussillon notamment). Ils sont en plus, en pleine diversification, s'adaptant, y compris par le recours aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la communication NTIC, aux demandes nouvelles des urbains.

L'évaluation et *a fortiori* la prospective sur ces circuits courts périurbains se heurtent cependant à un réel manque de données scientifiques et techniques. Les questions qui interpellent la recherche et le développement portent en premier lieu sur une meilleure connaissance de ces circuits, notamment des pratiques techniques, de leurs performances économiques et environnementales, de leur rôle dans les relations sociales, professionnelles et le développement territorial, et ce pour les diverses formes constatées. Elles portent aussi sur la définition et l'analyse des politiques d'accompagnement ad-hoc, où les expériences fusent dans les différentes régions : il serait souhaitable de mieux capitaliser les retours d'expériences, par exemple, sur le soutien aux points de vente collectifs, la restauration collective, l'accès aux GMS etc.

En termes de recherches, cette thématique des circuits courts, notamment en agriculture périurbaine est un objet complexe, particulièrement favorable à des approches pluridisciplinaires et territoriales, ancrées dans des démarches de recherche-action, portant autant sur l'analyse et l'évaluation des liens entre modes de production et modes de commercialisation que sur les rôles des politiques de soutien à différentes échelles territoriales, ou sur l'insertion de ces exploitations et collectifs dans le tissu social et professionnel agricole, mais aussi urbain.

Références bibliographiques

- Aubry C., Kebir L., Pasquier C., 2008. Short supply chains in periurban zones: a way to maintain rurality near the City. Some examples taken in the Ile de France Region. Proceedings for the Conference "Rurality near the City", Leuven, 7-8th of February 2008. à paraître
- AGRESTE, 2005. La vente directe, pilier de la commercialisation agricole en Ile de France. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, n° 78, octobre 2005, 4 p
- Baros C., Vernin X., 2007. Les productions maraîchères de ceinture verte, valorisation de la proximité par les circuits courts, CTIFL, septembre 2007
- Battershill M.R.J., Gilg A., 1998. Traditional Low intensity Farming: Evidence of the Role of Vente Directe in Supporting such farms in Northwest France and some implications for Conservation Policy. *Journal of Rural Studies* 14, 4, 475-486.
- Berger B., 2008. Nouveaux circuits courts et nouveaux services. In G Maréchal (Ed.) « Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires », Editions Educagri, p. 93-102.
- Capt D., 1994. Demande de biens différenciés, comportements spatiaux et diversification de l'activité des exploitations agricoles Thèse de doctorat, ENESAD, Dijon
- Chaffotte L., Chiffolleau Y., 2007. Vente directe et circuits courts : évaluations, définitions et typologie, Les cahiers de l'observatoire CROC, n°1.

Chiffolleau Y., 2008a. Les circuits courts de commercialisation en agriculture : diversité et enjeux pour le développement durable. In G Maréchal (Ed.) « Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires », Editions Educagri, p. 175-185.

Chiffolleau Y. (ed.), 2008b. Compétences, réseaux, observatoire, communication pour soutenir l'agriculture locale par des réseaux de proximité. Site de capitalisation du projet Equal-CROC, <http://www.equal-croc.eu>

Chiffolleau Y., Desclaux D., 2008. La sélection participative pour un commerce éthique en agriculture : l'exemple de la filière blé dur biologique au Sud de la France. 3^{ème} Colloque International FTIS sur le Commerce équitable, Montpellier, 14-16 mai 2008.

Chiffolleau Y., Prévost B., 2008. De l'exclusion à l'intégration par les marchés. Enjeux pour les circuits alternatifs en agriculture au Nord. 3^{ème} Colloque International FTIS sur le Commerce équitable, Montpellier, 14-16 mai 2008.

Chiffolleau Y., Prévost B., Vallade D., 2008. Les circuits courts comme réseaux d'engagement hybride : une lecture par la sociologie économique. Séminaire de recherche européen « Information, choix, consommation responsable : des leviers pour le développement durable ? », Montpellier, Campus INRA/Montpellier SupAgro, 27-28/10/2008.

Collectif, 2005. La vente directe de produits fermiers: avenir du monde agricole. L'exemple de la Seine et Marne. Rapport Chambre d'agriculture de Seine et Marne, 41 p + annexes

Collectif, 2007. Etude de la consommation des produits fermiers en Ile de France, novembre 2007, 4 p. Chambre d'agriculture Ile de France Seine et Marne, Chambre Interdépartementale d'agriculture d'Ile de France, Maison de l'Elevage d'Ile de France

DEFRA, 2005. The validity of food miles as an indicator of sustainable development

Denéchère F., Durand G., Maréchal G., 2008. Systèmes alimentaires Territorialisés : les circuits courts comme vecteurs de développement territorial. In G Maréchal (Ed.) « Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires », Editions Educagri, p. 161-171.

Dubuisson-Quellier S., Le Velly R, 2008. Les circuits courts entre alternative et hybridation. In G Maréchal (Ed.) « Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires », Editions Educagri, p. 105-111.

Dury S., 2008. Les consommateurs de l'Hérault face aux circuits courts de commercialisation et aux produits locaux. Les Cahiers de l'Observatoire CROC, n°5, <http://www.equal-croc.eu>.

Fleury A., Moustier P, 1999. L'agriculture périurbaine, infrastructure de la ville durable. Cahiers Agricultures 8, 281-287

Geroudet C., Oudin E., 2006. La valorisation de l'agriculture de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets par les filières courtes. Mémoire de projet d'ingénieur de l'INA PG, Paris, 36 p + annexes

IAURIF, 2006. Atlas de l'espace agricole et rural en Ile de France. Conseil Régional d'Ile de France

Ilbery B., Maye D., 2005. Food supply chains and sustainability: evidence from specialist food producers in the Scottish/English borders. Land Use Policy 22, 331-344

Ilbery B., 2008. Assessing the sustainability of local food systems. Communication au Premier séminaire « Filières courtes, Territoires et développement Durable », 8 avril 2008, Agroparistech, Paris. [site \[http://www.versailles-grignon.inra.fr/sadapt/layout/set/print/equipes/proximites/seminaires/seminaire_filières_courtes\]\(http://www.versailles-grignon.inra.fr/sadapt/layout/set/print/equipes/proximites/seminaires/seminaire_filières_courtes\)](http://www.versailles-grignon.inra.fr/sadapt/layout/set/print/equipes/proximites/seminaires/seminaire_filières_courtes)

Lamine C., 2008. Les AMAP: un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs? Yves Michel Ed, 140 p

Maréchal G., coord. (2008) Les circuits courts alimentaires: bien manger dans les territoires. Editions Educagri.

Marsden T., Banks J., Bristow G., 2000. Food supply chain Approaches : exploring their role in Rural Development. Sociologia Ruralis 40, 4, 424-438.

Mejia Hernandez L., 2006. Evaluation des dispositifs de qualification des produits agroalimentaires de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets. Mémoire de master de recherche, Université Versailles Saint Quentin, encadrement D Requier-Desjardins, C Aubry, 50 p + annexes

- Morgan K., Marsden T., Murdoch J., 2006. Networks, Conventions and Regions: theorizing „Worlds of Food“. In *Place, Power and Provenance in the Food chain*. Oxford University Press, Chapter 1, 7-25
- Mundler P., 2006. Fonctionnement et reproductibilité des AMAP en Rhône Alpes Rapport final, ISARA Lyon, 68 p.
- Ollagnon M., Chiffolleau Y., 2008. « Diversité des producteurs en circuits courts. Typologie des maraîchers de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales ». Les Cahiers de l'Observatoire CROC/Coxinel, n°8, septembre 2008, 8 p.
- Pasquier C., 2007. Histoire de liens entre gens des villes et gens des champs : l'AMAP de la Butte aux cailles et le panier Vanvéen. Mémoire de master en anthropologie de l'EHESS, Paris, 73 p.
- Petit C., 2008. Analyse des formes de perception et d'adaptation des acteurs à la pollution atmosphérique de proximité. Mémoire de Master d'Agronomie, AgroParisTech, 55 p + annexes
- Pirog R., Rasmussen R., 2008. Assessing fuel efficiency and CO2 emissions of two local distribution options in Iowa. Leopold Center for Sustainable Agriculture <http://www.leopold.iastate.edu/pubs/staff/papers/htm>
- Poulot-Moreau M., Rouyres T., 2000. La ceinture maraîchère et horticole francilienne, entre production économique et production de paysage. *Méditerranée (Gap)* 95, 3-4, 51-57
- Prigent-Simonin A.H., Herault C., 2005. "The role of trust in the perception of the quality of local food products : with particular reference to direct relationships between producer to consumer". *Anthropology of food*, 4, mai 2005.
- Rastoin J.L., 2005. Le système alimentaire mondial est-il soluble dans le développement durable? Communication au colloque de la SFER, 7 – 9 nov. 2005.
- Redlingshöfer B., 2008. L'impact des circuits courts sur l'environnement. In G Maréchal (Ed.) « Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires », Editions Educagri, p. 175-185.
- Renting H., Marsden T., Banks J. 2003. Understanding alternative food networks : exploring the role of short supply chains in rural development. *Environment and Planning* 35, 393-411.
- Rouyres T., 1994. La cueillette à la ferme : diversification ou nouvelle activité dans les zones périurbaines. L'exemple de l'Ile de France. *Bull. Assoc. Géogr. Franç.* 2, 217-222
- Saunders C., Barber A., Taylor G., 2006. Food miles - comparative energy/emissions performance of New Zealand's agriculture industry. Research Report - Agribusiness & Economics Research Unit, Lincoln University: iii + 105 pp
- Schlich E., Biegler L., Hardtert B., Luz M., Schröder S., Schoeber J., Winnebeck S., 2006. La consommation d'énergie finale des différents produits alimentaires, un essai de comparaison. *Courrier de l'Environnement de l'INRA* 53, 111-120
- Sirieix L., Fournier S., 2009. Beyond the committed consumer : "ordinary" consumer perceptions of local food systems. ESRs Congress, Vaasa, Finland, August, 17-21.
- Sirieix L., Grolleau G., Schaer B., 2008. Do consumers care about food miles? An empirical analysis in France. *International Journal of Consumer Studies* 32, 508-515
- Smith A., Mac Kinnon J.B., 2007. *The 100 Mile Diet, a year of local eating*, Editions Vintage Canada, 266 p.
- Sonnino R., Marsden T.K., 2006. Beyond the divide: rethinking the relationships between alternative and conventional food networks in Europe. *Journal of Economic Geography* 6, 1981-1999.
- Vassor R., 2007. Diagnostic de l'agriculture spécialisée de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets. Production/commercialisation. Mémoire de stage de césure, INA Pg, Paris, encadrement C Aubry H Cochet, 44 p + annexes
- Véron J., 2007. La moitié de la population mondiale vit en ville. *Population et sociétés*, n°435, juin 2007, 4 p.
- Van Veenhuizen R., 2006. *Cities Farming for the Future*. Edited by RUAF Foundation, IDRC and IIRR, The Hague, the Netherlands, 460 p. on line in www.ruaf.org